

**Q et R – DP – DND-15/0003477 – Formation reconnue en gestion de projets**

Numéro	Questions/réponse/modifications
Question 1 :	<p>SVP, j'aimerais demander un éclaircissement concernant le processus de soumission de la DP pour la demande DND-15/0003477.</p> <p><u>Référence point 2.2b) et MT3</u></p> <p>Au point 2.2b), à la page 5 sur 36, sous « Exigences de présentation des propositions », le ministère de la Défense nationale a indiqué que les courriels de plus de cinq (5) mégaoctets peuvent être rejetés par le système de courriels ou les pare-feu du MDN sans envoyer d'avis au soumissionnaire ou à l'autorité d'approvisionnement. En vertu du critère technique obligatoire 3 (CTO3), les soumissionnaires doivent fournir « une <u>preuve</u> qui comprend les didacticiels de cours déjà donnés, comme les manuels de l'étudiant » pour satisfaire à l'exigence en matière de contenu qui se trouve dans le guide PMBOK actuel et qui est liée à plusieurs aspects du processus.</p> <p>Dans tous les cas, nos manuels de l'étudiant dépassent les 5 MO et, dans bien des cas, ils font jusqu'à 20 MO. Veuillez indiquer de quelle façon vous souhaitez recevoir les manuels de l'étudiant comme preuve de conformité, compte tenu du critère CTO3?</p>

Réponse 1 :

**PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**, point 2.1 **Instructions, clauses et conditions uniformisées**, SUPPRIMER :

L'article 07, **Soumission retardée**, est supprimé et remplacé par :

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que l'autorité contractante a reçu sa soumission dans sa totalité. Les soumissions reçues en retard en raison d'une erreur d'acheminement ou d'un autre problème lié à la livraison électronique ne seront pas acceptées.

**PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**, point 2.2 **Présentation des soumissions** est entièrement SUPPRIMÉ, et il est REMPLACÉ par ce qui suit :

**2.2 Présentation des soumissions**

- a. Une soumission livrée au module de réception des soumissions désigné après la date et l'heure de clôture, mais avant l'attribution du contrat, peut être prise en considération, à condition que le soumissionnaire puisse prouver que le retard est dû uniquement à un délai de livraison dont la Société canadienne des postes (SCP) (ou l'équivalent national d'un pays étranger) est responsable. On ne considère pas que Purolator Inc. fait partie de la SCP pour l'application de cet article sur les soumissions retardées. Les seules preuves acceptées par MDN pour justifier un retard dû au service de la SCP sont les suivantes :
- i. un timbre à date d'oblitération de la SCP; ou
  - ii. un connaissance de Messageries prioritaires de la SCP; ou
  - iii. une étiquette Xpresspost de la SCP

qui indique clairement que la soumission a été postée avant la date de clôture.

- b. MDN n'acceptera pas les soumissions qui sont reçues en retard en raison d'une erreur d'acheminement, du volume de trafic, de perturbations atmosphériques, de conflits du travail ou d'autres motifs.
- c. Le timbre de machine à affranchir, qu'il soit apposé par le soumissionnaire, la SCP ou le service postal d'un pays étranger, ne constitue pas une preuve que la soumission a été expédiée à temps.
- d. Les propositions doivent être envoyées **uniquement** par Postes Canada, et elles doivent être **oblitérées** par Postes Canada au plus tard à la date de clôture, à savoir le **5 août 2015**. Les propositions transmises depuis l'extérieur du Canada doivent être postées uniquement par l'intermédiaire d'un service postal national reconnu. Les propositions remises en mains propres ou par service de messagerie seront jugées NON RECEVABLES et seront retournées non décachetées.
- e. Les propositions doivent être postées à l'adresse suivante :

Directeur – Contrats de services (DC Svc)  
Ministère de la Défense nationale  
101, promenade du Colonel-By  
Ottawa (ON)  
K1A 0K2

**À l'attention de : Anna Maria Mangone, DC Sv 4-3-4**

Numéro de référence du MDN : DND-15/0003477  
Date de clôture : Le 5 août 2015

- f. Les soumissions par voie électronique ne seront plus acceptées.

**PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**, point 3.1  
**Instructions pour la préparation des soumissions**, SUPPRIMER :

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique : une (1) copie électronique envoyée par courriel;

Section II : Soumission financière : une (1) copie électronique envoyée par courriel;

Section III : attestations non comprises dans la soumission technique : une (1) copie électronique envoyée par courriel.

**INSÉRER**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique : quatre (4) copies papier

Section II : Soumission financière : une (1) copie papier

Section III : attestations non comprises dans la soumission technique : une (1) copie papier

Voir la page couverture de modification de la DP ci-après. La section « **RETOURNER LES SOUMISSIONS À** » est modifiée comme suit :

**SOLICITATION CLOSES  
L'INVITATION PREND FIN**

**at – à 14h00  
on – le 05 août 2015**

**Time Zone: - Fuseau horaire :  
Eastern Daylight Savings Time (EDT)**

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Department of National Defence**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Ministère de la Défense nationale (MDN)**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments – Commentaires**

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPREND PAS D'EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.

**Issuing Office – Bureau de distribution**

Director Services Contracting (D Svcs C 4)  
Direction des contrats de service (DC Svc 4)

<b>Title – Sujet</b> DP – Formation reconnue en gestion de projets	
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> DND-15/0003477	
<b>Date</b>	
<b>Reference No. – N° de reference du client</b>	
<b>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :</b> By mail to: – par la poste à :  Directeur – Contrats de services (DC Svc) Ministère de la Défense nationale 101, promenade du Colonel-By Ottawa (ON) K1A 0K2 <b>À l'attention de : Anna Maria Mangone, DC Sv 4-3-4</b>  Numéro de référence du MDN : DND-15/0003477 Date de clôture : Le 5 août 2015	
<b>Address Enquiries to: Adresser toutes questions à :</b> Anna Maria Mangone <b>Telephone No.                      E-mail Address</b> <b>N° de telephone                      Courriel</b> 819-997-3335 <a href="mailto:Anna-Maria.Mangone@forces.gc.ca">Anna-Maria.Mangone@forces.gc.ca</a>	
<b>FOB – FAB</b> See Herein – Voir ci-inclus	
<b>Destination</b> See Herein – Voir ci-inclus	
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone      Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

